

La responsabilité politique de l'exécutif sous la Vème

Par **sophiessei**, le **12/03/2011** à **14:31**

[i:hph8g0bj]Réponse à Bulle - Correction de mon message[/i:hph8g0bj]

*Bonjour, j'ai une dissertation à faire "La responsabilité politique de l'exécutif sous la Vème république"

Je me suis posé la problématique suivante:

Quels est l'étendu de la responsabilité politique de l'exécutif sous la Vème?

Pour mon plan j'ai procédé ainsi:

I. la responsabilité politique du chef de l'état

A. L'irresponsabilité politique du président sauf pour haute trahison

B. La responsabilité politique du président devant les électeurs

II. La responsabilité politique du gouvernement

A. L'importante responsabilité du gouvernement face au président

B. Une responsabilité constitutionnellement renversable

Voilà le plan que j'ai fais! j'attends vos conseils à me donner ou des modifications, idée ect!
merci!

Par **bulle**, le **12/03/2011** à **14:48**

Bonjour,

Tout d'abord, je tiens à vous préciser que nous ne sommes pas là pour faire le sujet à votre place donc il faut que vous nous fournissiez de 1er éléments de réponse (éventuellement un plan et une problématique) conformément à l'article 7 de la charte du forum:

[url:2opei1k0]http://forum.juristudiant.com/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html[/url:2opei1k0]

[quote="sophiessei":2opei1k0]Bonjour, j'ai une dissertation à faire "La responsabilité politique de l'exécutif sous la Vème république"

Cependant je suis un peu perdu! Mais quand on me parle de l'exécutif cela fait référence au chef de l'état?[/quote:2opei1k0]

La 1ere chose à faire pour faire une dissertation est de rechercher la définition des mots du sujet.

Le fait que vous nous demandiez la définition du mot "exécutif" montre, j'en suis désolée, que

vous n'avez pas fait cet effort de recherche. Rien qu'en tapant "exécutif" sur google cela vous renvoie sur n'importe quel site qui vous expliquera que l'exécutif ce n'est pas, seulement, le chef de l'état.

[quote:2opei1k0]Je sais pas comment faire un plan! vu que le sujet est centré sur la responsabilité politique.[/quote:2opei1k0]

C'est à dire? Allez un ptit effort de recherche et les choses seront déjà beaucoup plus claires.

Dans l'attente de nouveaux éléments de développement, je vous souhaite une bonne journée.

Bulle

Par **sophiessei**, le **12/03/2011** à **22:26**

:)

Ok c'est fait! Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **13/03/2011** à **08:09**

Bonjour,

[quote="sophiessei":2h0e8et8]Quel[b:2h0e8et8]le[/b:2h0e8et8] est l'étendu[b:2h0e8et8]e[/b:2h0e8et8] de la responsabilité politique de l'exécutif sous la Vème?[/quote:2h0e8et8]

Je dirais tout d'abord que se limiter au simple champ d'application est peut être un peu trop restreint.

[quote="sophiessei":2h0e8et8]

I. la responsabilité politique du chef de l'état

- A. L'irresponsabilité politique du président sauf pour haute trahison
- B. La responsabilité politique du président devant les électeurs

II. La responsabilité politique du gouvernement

- A. L'importante responsabilité du gouvernement face au président
- B. Une responsabilité constitutionnellement renversable [quote:2h0e8et8]

Le plan est un peu trop cloisonné et, à mon avis, manque d'originalité (sans vouloir vous vexer)! Il faudrait sans doute trouver les points communs entre la responsabilité du chef de l'état et du gouvernement car ici on parle de "l'exécutif" donc je ne pense pas qu'il soit bien de séparer directement dans vos parties gouvernement et chef de l'état. Pour moi, il faudrait parler de l'exécutif en général et trouver une problématique plus adaptée.

Bonne journée

